

Weymiens Bruno
163 Bd Emmanuel Rouquier
06130 Grasse
M : 06 37 85 86 47

GRASSE le 14/4/2018

Mr Le Commissaire Enquêteur
Sce Accueil Urbanisme
57 Av Pierre Sépard
06130 GRASSE

VILLE DE GRASSE
COURRIER ARRIVE LE

24 AVR. 2018

SERVICE URBANISME

259

Objet : Aire d'accueil gens du voyage

Monsieur Le Commissaire,

J'ai choisi de vivre à la périphérie de la commune avec ses inconvénients (devoir prendre mon véhicule dès que je dois faire quelque chose), mais surtout ses avantages : la tranquillité et le calme.

Ce dernier aspect se réduit d'année en année à cause de l'accroissement de la circulation – qui ne va pas s'arranger avec l'arrivée des logements PROMOGIM, mais ce n'est rien face au projet d'aire d'accueil des gens du voyage.

Avec l'insécurité qui va naître inévitablement et la dévalorisation du prix du quartier, je suis contre ce projet.

De plus, il ne respecte pas certaines règles :

- Parcelle très proche de la zone industrielle des Bois de Grasse, regroupant des sociétés dont certaines sont classées SEVESO II et d'autres sont polluantes (ex : OREDUI)
- Parcelle très éloignée des commerces et des services
- Augmentation de la gêne pour accéder à l'hôpital de Grasse : 45 emplacements signifiant 270 personnes environ !

Pourquoi au contraire ne pas valoriser le quartier - qui a déjà l'inconvénient d'être à côté d'une zone industrielle, et qui subit déjà des émanations et odeurs désagréables (dont les risques sont toujours inconnus) ?

Je vous demande donc de rechercher un autre emplacement plus en adéquation avec les exigences définies au niveau national pour accueillir les gens du voyage.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de mes salutations distinguées

Bruno Weymiens